

KILIMO NEWS

VOL. 02
AOÛT 2026

EDITO

► FORUM SOCIAL MONDIAL 2026

Quand le foncier devient une question d'avenir

Bienvenue dans ce deuxième numéro de Kilimo News.

Cette édition nous emmène au cœur d'une question qui touche directement la vie des communautés africaines : le foncier. À Cotonou, les 2 et 3 août 2026, le 2^e Forum des Jeunes Africains sur le Foncier, organisé par Jeunes Volontaires pour l'Environnement Côte d'Ivoire (JVE Côte d'Ivoire), membre du mouvement Kilimo Ekolojia, a réuni des jeunes, des experts, des représentants de communautés et des acteurs de la société civile autour des enjeux liés à l'accès, à la gouvernance et à la gestion du foncier.

Les échanges ont montré que le foncier ne se résume pas à une question de propriété ou de parcelles. Derrière chaque territoire se trouvent des familles, des agriculteurs, des communautés, des histoires et des moyens de subsistance. Lorsque l'usage du foncier change, ce sont aussi des équilibres sociaux, économiques et culturels qui peuvent être bouleversés.

L'urbanisation qui gagne du terrain, les tensions entre droit coutumier et droit moderne, les intérêts privés, mais aussi les nouvelles dynamiques liées aux marchés carbone soulèvent alors une question essentielle : qui décide de l'avenir de nos territoires ?

Cette question rejoint directement celle de la souveraineté alimentaire. Comment produire et nourrir les populations si les espaces agricoles se réduisent ? Comment garantir aux communautés la possibilité de vivre de leurs activités si elles perdent progressivement l'accès aux espaces dont elles dépendent ? Et surtout, comment construire une gouvernance foncière qui place les droits et les besoins des communautés au cœur des décisions ?

Dans ce numéro, nous revenons sur quelques-unes des réflexions et des voix qui ont marqué le Forum sur le foncier. Des échanges qui montrent les défis auxquels les territoires africains sont confrontés, mais aussi la volonté d'une jeunesse de prendre part aux décisions qui façonneront son avenir.

Cette réflexion se poursuit à Cotonou avec le 17^e Forum social mondial, qui ouvre un espace plus large de rencontres, de débats et de mobilisations autour des grands enjeux sociaux, environnementaux et politiques de notre époque.

Du foncier au Forum social mondial, les questions se répondent. Qui décide ? Pour qui ? Et quel avenir voulons-nous construire ensemble ?

C'est aussi là que l'esprit Ubuntu prend tout son sens : « Je suis parce que nous sommes. » Nos territoires, nos ressources et nos avenir sont liés. Les réponses aux défis qui nous attendent ne pourront se construire qu'en croisant les expériences, les savoirs et les voix de celles et ceux qui font vivre nos communautés.



Bonne lecture, et continuons à cultiver ensemble les idées qui feront grandir l'Afrique.

L'agroécologie paysanne présentée comme une réponse aux défis fonciers et alimentaires



L'agroécologie paysanne a été présentée comme une réponse aux défis liés à l'accès à la terre, à la sécurité alimentaire et aux effets du changement climatique lors du deuxième panel de la deuxième édition du Forum des jeunes africains sur le foncier, ce dimanche 2 août 2026. Cette rencontre est une initiative de l'ONG Jeunes Volontaires pour l'Environnement Côte d'Ivoire (JVE Côte d'Ivoire). Les intervenants ont également évoqué les conditions nécessaires à son développement, notamment un meilleur accès au foncier pour les jeunes et les femmes.

Intervenant sur le thème « Agroécologie paysanne et résilience des systèmes alimentaires », le Coordonnateur des programmes en agroécologie paysanne et chef du bureau local de Daloa de JVE Côte d'Ivoire, Francis Ano, a rappelé que l'agroécologie repose sur « l'ensemble des pratiques agricoles basées sur des techniques endogènes dont le but est de produire des denrées alimentaires sans produits chimiques », tout en intégrant « le partage d'expériences » et « la synergie entre les acteurs ».

Il a insisté sur la place des jeunes dans cette transition, tout en estimant que l'accès sécurisé à la terre constitue une condition pour leur engagement dans l'agroécologie. « Comment des jeunes qui veulent pratiquer l'agroécologie pourront accéder facilement à la terre, pourront avoir des terres sécurisées pour ne pas être expropriés demain ? », a-t-il interrogé.

« la résilience des systèmes alimentaires repose sur l'agroécologie »

Le secrétaire exécutif de l'ONG Muyissi environnement (Gabon), Ladislas Désiré Ndembet, a présenté l'expérience menée au Gabon auprès des communautés.

Selon lui, « la résilience des systèmes alimentaires repose sur l'agroécologie ». Il a expliqué que son organisation accompagne les communautés afin de faire face à « l'accaparement des terres par les multinationales », citant notamment l'agro-industrie, l'exploitation forestière et l'exploitation minière.

Il a indiqué que « 300 000 hectares » ont été attribués à l'agro-industrie dans le cadre de la diversification économique du pays, estimant qu'il est nécessaire d'utiliser durablement les terres encore accessibles aux communautés.

« Les paysans produisent ce que les ancêtres leur ont appris à manger et il faudrait que nous restions dans cette souveraineté alimentaire communautaire », a-t-il déclaré.

« L'agroécologie n'est pas seulement une technique agricole »

Le Directeur exécutif de JVE Sénégal, Djibril Niang, a présenté l'agroécologie comme une réponse à plusieurs défis. « L'agroécologie n'est pas seulement une technique agricole. C'est un projet de société. C'est la réponse la plus crédible à une triple crise qui frappe aujourd'hui notre continent : la crise climatique, la crise alimentaire et la crise de l'emploi des jeunes », a-t-il souligné.

S'appuyant sur l'expérience de JVE Sénégal, il a indiqué que l'organisation accompagne des femmes, des jeunes et des organisations paysannes dans l'adoption de pratiques agroécologiques.





Il a également identifié trois priorités, notamment investir dans les organisations paysannes et les savoirs locaux, faciliter l'accès des jeunes et des femmes à la terre, au financement et à la formation, et orienter les politiques publiques vers les systèmes alimentaires durables. « Faisons de l'agroécologie non pas une alternative marginale, mais le cœur de nos politiques agricoles, climatiques et de développement », a-t-il conclu.

Pour rappel, la première édition du Forum des jeunes africains sur le foncier, organisée par l'ONG JVE Côte d'Ivoire, s'est tenue à Bingerville, en Côte d'Ivoire, du 24 au 26 avril 2025. Elle a réuni 45 membres de la société civile issus de 13 pays africains autour des enjeux liés à la souveraineté alimentaire et à la sécurité foncière sur le continent. La deuxième édition, ouverte ce 2 août 2026 à Cotonou, a réuni plus de 30 acteurs du domaine de l'environnement en Afrique.

« Léopold Sédar Senghor avait proposé que cette charte s'inscrive dans les valeurs culturelles africaines et dans l'humanisme africain, en rappelant le proverbe wolof selon lequel "l'être humain est le remède de l'être humain" », a-t-il fait savoir. Les travaux de Cheikh Anta Diop sur l'unité culturelle et linguistique du continent ont également été évoqués au cours de cette session.

L'accès des jeunes et des femmes aux terres nourricières



Cotonou a accueilli, du 2 au 3 août 2026, la deuxième édition du Forum des jeunes africains sur le foncier, organisée par Jeunes Volontaires pour l'Environnement Côte d'Ivoire (JVE Côte d'Ivoire). Lors du troisième panel, consacré à la jeunesse, aux femmes et à l'avenir des territoires nourriciers, les intervenants ont abordé les questions de l'agroécologie, de la sécurisation foncière, de l'urbanisation et de l'accès des jeunes et des femmes aux ressources productives.

Le troisième panel de la deuxième édition du Forum des jeunes africains sur le foncier s'est tenu le 2 août 2026 à Cotonou autour du thème « Jeunesse, femmes et avenir des territoires nourriciers ». Les échanges ont réuni des représentants de JVE Mali, JVE Niger et JVE Bénin autour des défis liés à l'accès au foncier, à la souveraineté alimentaire et à la place des jeunes et des femmes dans les systèmes alimentaires.

Directrice exécutive de JVE Mali, Oumou Diallo a centré son intervention sur l'agroécologie,

Selon elle, cette approche repose sur la valorisation des savoirs locaux, la préservation des semences paysannes, le renforcement des organisations communautaires et la recherche de systèmes alimentaires plus résilients.

S'appuyant sur plusieurs expériences conduites au Mali, elle a présenté des initiatives de renforcement des capacités de femmes maraîchères, de mise en place de caisses coopératives, de production d'intrants biologiques et de sécurisation foncière. Elle a indiqué que ces actions avaient contribué à l'amélioration des revenus et de l'organisation communautaire. « L'agroécologie ne transforme pas uniquement les systèmes de production, elle renforce également l'autonomie économique, la cohésion sociale et la confiance des communautés », a-t-elle souligné.

Elle a également insisté sur le lien entre alimentation et santé. « Choisir des produits issus de l'agroécologie ou produire une partie de son alimentation, c'est reprendre le contrôle de son alimentation et investir directement dans sa santé », a-t-elle conclu.

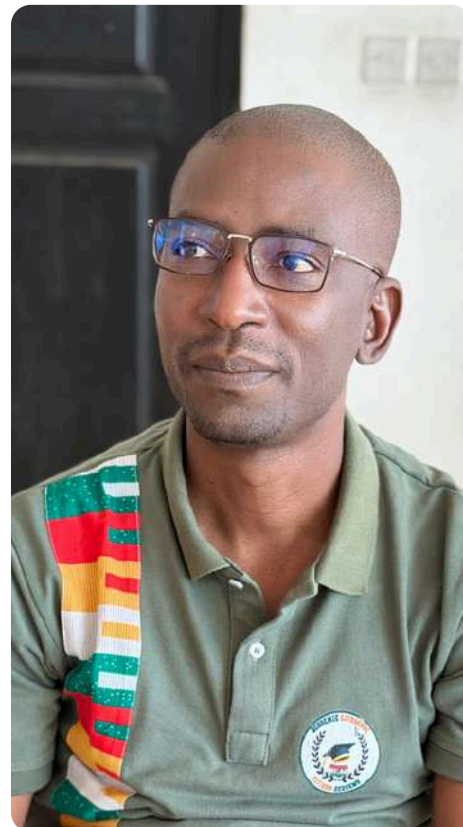
Au Niger, les défis de l'accès au foncier pour les jeunes et les femmes

Prenant la parole au nom de JVE Niger, son directeur exécutif, Sani Ayouba, a évoqué les contraintes rencontrées par les jeunes et les femmes dans l'accès au foncier. Il a notamment cité les effets du changement climatique, l'exode rural, les difficultés d'accès à l'eau, au financement et aux moyens de production, ainsi que le poids des pratiques coutumières. « La première des choses, c'est l'organisation. Si les communautés ne sont pas bien organisées, il est difficile de répondre aux véritables préoccupations liées à la sécurisation foncière », a-t-il fait savoir.

Selon lui, ces contraintes limitent l'installation des jeunes dans les activités agricoles. « Comment demander aux jeunes de rester dans leurs territoires s'ils n'ont pas accès à la terre, à l'eau, au financement ou aux moyens de production ? » a-t-il interrogé

L'intervenant a également rappelé la place occupée par les femmes dans les systèmes alimentaires. « Les femmes jouent un rôle central. Elles produisent, transforment, commercialisent et garantissent une grande partie de la sécurité alimentaire des ménages », a-t-il reconnu.

Il a enfin présenté les initiatives développées par JVE Niger pour promouvoir l'agriculture urbaine. Celles-ci reposent notamment sur le développement de jardins intégrés, de l'agriculture sous serre et de cultures en milieu urbain afin de contribuer à la production alimentaire dans les villes et de réduire la dépendance aux approvisionnements extérieurs.



Au Bénin, un plaidoyer pour une meilleure sécurisation foncière

Représentant JVE Bénin, son directeur exécutif Carin Atonde est revenu sur les effets de l'urbanisation et de la pression foncière sur les terres agricoles. Il a évoqué plusieurs cas de conversion de terres nourricières et rappelé que le pays dispose d'un cadre juridique encadrant l'accès au foncier. « Entre la loi et le champ, il y a la coutume », a-t-il dit.

Selon lui, les dispositions légales favorables à l'égalité d'accès au foncier se heurtent encore, dans certaines communautés, aux pratiques coutumières.

Abordant la situation des jeunes, il a estimé que les difficultés d'accès sécurisé à la terre favorisent leur départ des zones rurales. « Ce n'est pas un exode rural spontané. C'est un exode par défaut foncier », a-t-il laissé entendre. S'appuyant sur les actions conduites par JVE Bénin auprès de coopératives de femmes et dans le domaine de l'agroécologie, il a souligné l'importance de la sécurisation des ressources productives. « L'accès sécurisé à la ressource est la première condition de toute autonomisation économique », a-t-il indiqué.



Il a également rappelé que les investissements dans la restauration des terres nécessitent une stabilité foncière. « On ne peut pas demander à un jeune maraîcher de restaurer un sol qu'il risque de perdre dans deux ans », a-t-il dit.

En conclusion de son intervention, il a appelé à traduire les engagements en actions mesurables. « La terre nourricière n'attend pas nos décennies de réforme », a-t-il déclaré.

La deuxième édition du Forum des jeunes africains sur le foncier visait à analyser les impacts de l'urbanisation accélérée sur les droits fonciers et les systèmes alimentaires, à produire des recommandations et à renforcer la mobilisation de la jeunesse en faveur d'une gouvernance foncière équitable et durable. Ouverte le 2 août 2026 à Cotonou, elle a réuni plus de 30 acteurs du domaine de l'environnement venus de plusieurs pays africains. La première édition s'est tenue à Bingerville, en Côte d'Ivoire, du 24 au 26 avril 2025. Elle a rassemblé 45 représentants de la société civile issus de 13 pays africains autour des enjeux de souveraineté alimentaire et de sécurité foncière sur le continent.



Le marché carbone et ses impacts sur les droits fonciers et l'agriculture

Dans le cadre de la deuxième édition du Forum des jeunes africains sur le foncier, ouverte le 2 août 2026 à Cotonou (Bénin), le Coordonnateur des programmes pour l'Afrique de l'ONG GRAIN, Ange Baimey, a animé le 3 août une communication consacrée aux marchés carbone. Son intervention a porté sur les enjeux liés à ces mécanismes, leurs impacts sur les territoires et les questions qu'ils soulèvent pour les communautés et les systèmes alimentaires.

Il a abordé la question du marché carbone et ses conséquences sur les droits fonciers et les systèmes alimentaires en Afrique. Il a expliqué que ce mécanisme permet aux entreprises ou aux pays de émettre des émissions de CO₂ en achetant des « crédits carbone » générés par des projets de stockage de carbone, comme la protection de forêts ou la plantation d'arbres. « Une entreprise qui dépasse ses émissions va chercher à acheter des crédits carbone, qui sont générés ailleurs », a-t-il expliqué.

Ange Baimey a souligné que l'Afrique, qui n'émet que 4 % des gaz à effet de serre mondiaux, est pourtant ciblée pour ses terres et ses écosystèmes, comme les forêts et les mangroves. « Les terres africaines sont de plus en plus convoitées », a-t-il dit. Il a noté que des projets en Côte d'Ivoire et au Congo contrôlent des milliers d'hectares pour « stocker du carbone », Il a également évoqué le problème de la « double comptabilité », où les crédits carbone sont parfois vendus plusieurs fois, ainsi que l'incertitude liée à la durée de stockage du carbone dans les arbres, qui peut être libéré en cas de feu de brousse ou de déforestation.

« Les terres deviennent un financier actif, et les paysans perdent le contrôle de leurs terres »

Ange Baimey a également pointé du doigt les impacts du marché carbone sur les systèmes alimentaires. Il a expliqué que les terres agricoles sont souvent converties en plantations d'eucalyptus ou de palmiers à huile, ce qui réduit la capacité des communautés à produire des aliments. « Les terres deviennent un financier actif, et les paysans perdent le contrôle de leurs terres », a-t-il déclaré. Il a ajouté que les revenus générés par ces projets sont souvent captés par des intermédiaires, laissant peu de bénéfices aux communautés locales. En Ouganda, par exemple, une paysanne avec un hectare d'eucalyptus a finalisé avec des revenus de 10 à 15 dollars après déduction des coûts liés aux intermédiaires et à la certification, at-il préc Il a également abordé la question de la financiarisation de la nature et indiqué que des institutions considèrent les monocultures comme des forêts, alors que « une forêt plantée n'est pas une forêt naturelle », a-t-il affirmé.



« L'agroécologie paysanne, la souveraineté alimentaire et la justice climatique »

Enfin, Ange Baimey a proposé des alternatives, comme "l'agroécologie paysanne, la souveraineté alimentaire et la justice climatique". Il a appelé à rejeter le marché carbone comme fausse solution et à privilégier des approches centrées sur les droits des communautés et la protection des écosystèmes.

La deuxième édition du Forum des jeunes africains sur le foncier visait à analyser les impacts de l'urbanisation accélérée sur les droits fonciers et les systèmes alimentaires, à produire des recommandations et à renforcer la mobilisation de la jeunesse en faveur d'une gouvernance foncière équitable et durable. Ouverte le 2 août 2026 à Cotonou, elle a réuni plus de 30 acteurs du domaine de l'environnement venus de plusieurs pays africains. La première édition s'est tenue à Bingerville, en Côte d'Ivoire, du 24 au 26 avril 2025. Elle avait rassemblé 45 représentants de la société civile issus de 13 pays africains autour des enjeux de souveraineté alimentaire et de sécurité foncière sur le continent.



Témoignages des communautés déplacées par des projets d'aménagement

La question des impacts des projets d'aménagement sur les communautés locales a été au centre des échanges lors du Forum des jeunes africains sur le foncier, organisé autour du thème « Gouvernance foncière et urbanisation ». Des représentants communautaires venus du Bénin et de Côte d'Ivoire ont partagé leurs expériences sur les conséquences des déplacements liés à l'accès à la terre et aux ressources naturelles, ce lundi 3 août 2026 à Cotonou.

Organisée par Jeunes Volontaires pour l'Environnement Côte d'Ivoire (JVE Côte d'Ivoire), cette rencontre a réuni des participants du Togo et du Ghana autour des enjeux liés à la gestion du foncier dans un contexte d'urbanisation accélérée.

Parmi les intervenants, Nicolas Alomasso, président de l'Association des maraîchers et producteurs écologiques pour l'humanité (AMAPECH), a témoigné de la situation vécue par des communautés de pêcheurs au Bénin.

Selon lui, ces populations installées depuis plusieurs générations sur le littoral ont été déplacées dans le cadre d'un projet d'aménagement. « Le 26 octobre 2021, les générations dans cette région ont été déplacées de force, sans compensation équitable ni mesure de soutien socioéconomique adéquate », a-t-il déclaré.

Il a expliqué que ces déplacements ont entraîné la perte de plusieurs biens pour les familles concernées, notamment des habitations, des terres agricoles, des équipements de pêche, des structures de fumage de poisson ainsi que des espaces de commercialisation. Il a toutefois indiqué que des indemnisations ont été accordées à une partie des populations affectées.

« Le gouvernement, avec ses efforts, a indemnisé près de 45 % de la population, mais il reste encore beaucoup à faire », a-t-il estimé. Il a plaidé pour la mise en place d'infrastructures permettant aux communautés concernées de poursuivre leurs activités, notamment des centres de fumage de poisson pour les femmes transformatrices.



Le cas des villages déplacés dans le Sud-Ouest ivoirien

Le vice-président de l'Association des villages déplacés (AVD) en Côte d'Ivoire, Saint-Clair Ajou, a également partagé l'expérience de communautés riveraines d'une agro-industrie installée dans le Sud-Ouest ivoirien.

Il a retracé l'histoire de ces villages affectés par l'installation d'une société spécialisée dans l'hévéaculture, devenue aujourd'hui la Société des caoutchoucs de Grand-Béréby (SOGB). Selon lui, 21 villages autochtones ont été impactés par la création de cette structure sur une superficie de 34 712 hectares. « Nos parents, dans les années 60, ont été privés de ces espaces », a-t-il expliqué, rappelant que le contexte foncier ivoirien de l'époque accordait à l'État un rôle central dans la gestion des terres.

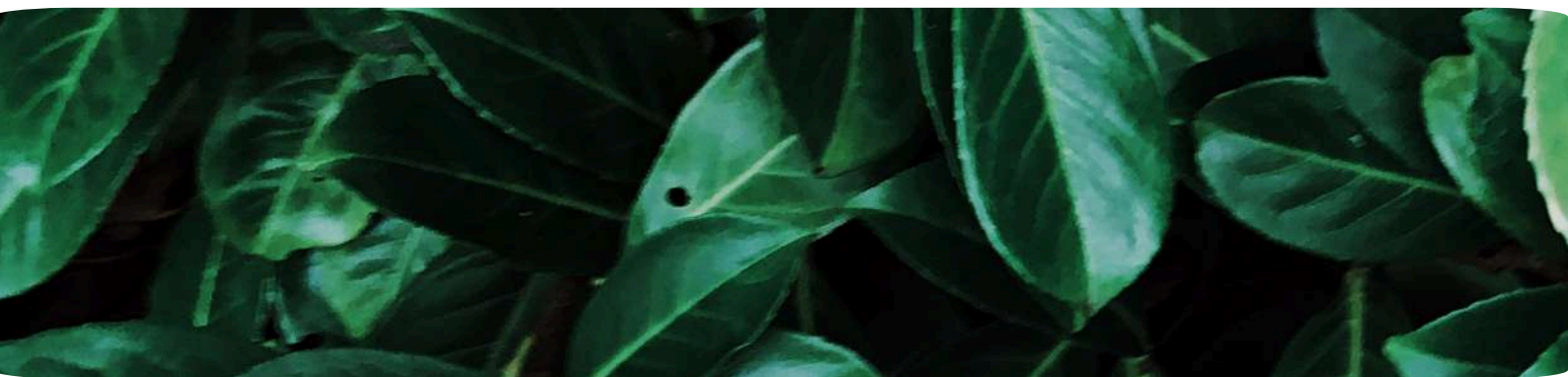
Il a indiqué que les communautés concernées n'avaient pas été associées aux décisions liées à l'installation du projet et n'avaient pas bénéficié d'indemnités au moment de la récupération des terres.

Face aux tensions apparues plusieurs années plus tard, notamment lors du renouvellement des plantations d'hévéas arrivées à maturité, un cadre de dialogue a été créé entre les communautés et les acteurs privés. C'est dans ce contexte qu'est née l'Association des villages déplacés (AVD).

Selon Saint-Clair Ajou, les discussions ont abouti à la mise en place d'un protocole d'accord permettant aux villages concernés de bénéficier de ressources destinées au développement local. Ces financements ont notamment permis de soutenir des projets liés aux écoles, aux routes et à l'électrification dans les villages concernés.

Il a également salué l'accompagnement de JVE Côte d'Ivoire depuis 2021 dans les démarches entreprises par les communautés.

La deuxième édition du Forum des jeunes africains sur le foncier visait à analyser les impacts de l'urbanisation accélérée sur les droits fonciers et les systèmes alimentaires, à produire des recommandations et à renforcer la mobilisation de la jeunesse en faveur d'une gouvernance foncière équitable et durable. Ouverte le 2 août 2026 à Cotonou, elle a réuni plus de 30 acteurs du domaine de l'environnement venus de plusieurs pays africains. La première édition s'est tenue à Bingerville, en Côte d'Ivoire, du 24 au 26 avril 2025. Elle avait rassemblé 45 représentants de la société civile issus de 13 pays africains autour des enjeux de souveraineté alimentaire et de sécurité foncière sur le continent.



Quand les terres nourricières changent de vocation

La terre, longtemps considérée comme le socle de la production agricole, est désormais au cœur de nouvelles convoitises. On la recherche pour bâtir des villes, développer des infrastructures ou répondre aux objectifs climatiques mondiaux. Mais dans cette course aux nouveaux usages, une question essentielle se pose : que devient la souveraineté alimentaire lorsque les terres nourricières changent de vocation ?

La souveraineté alimentaire ne consiste pas seulement à produire. Elle suppose que les peuples puissent décider de ce qu'ils cultivent, de ce qu'ils consomment et de la manière dont leurs ressources sont gouvernées. Cette ambition ne peut être atteinte sans un accès sécurisé au foncier. Car sans terres agricoles, il n'y a ni agriculture durable, ni autonomie alimentaire.

Aujourd'hui, cette ambition est confrontée à deux pressions majeures.

La première est celle de l'urbanisation. Les villes africaines connaissent une croissance rapide et doivent répondre à des besoins légitimes en logements, en infrastructures et en activités économiques. Le développement urbain est nécessaire. Mais lorsqu'il s'effectue sans une véritable politique de protection des terres agricoles, il grignote progressivement les espaces qui nourrissent les populations. Chaque hectare transformé en zone urbaine est aussi un hectare qui ne produira plus demain. Le défi n'est donc pas d'opposer la ville à l'agriculture, mais de construire des territoires où le développement ne se fait pas au détriment de la sécurité alimentaire.

La seconde pression est plus récente et moins visible : celle des marchés carbones. Présentés comme une réponse au changement climatique, ces mécanismes permettent aux États et aux entreprises de compenser une partie de leurs émissions en finançant des projets de séquestration du carbone. Si la lutte contre le changement climatique est indispensable, la logique de compensation mérite d'être interrogée.

Peut-on parler de justice climatique lorsque les principaux émetteurs continuent de polluer tandis que des terres africaines sont mobilisées pour compenser leurs émissions ? Peut-on considérer comme une avancée un système qui valorise davantage une terre pour le carbone qu'elle stocke que pour les aliments qu'elle produit ?

Le risque est réel : voir les terres agricoles devenir des actifs environnementaux au service d'un marché mondial, alors même qu'elles devraient d'abord garantir le droit à l'alimentation des communautés qui y vivent. Une telle évolution pourrait accentuer les pressions foncières, favoriser l'accaparement des terres et limiter l'accès des populations à leurs espaces de production.

L'urbanisation et les marchés carbone semblent répondre à des défis différents. Pourtant, ils exercent une même pression sur le foncier. Dans un cas, la terre est recherchée pour accueillir des villes ; dans l'autre, pour stocker du carbone. Dans les deux cas, le risque est de voir sa fonction nourricière passer au second plan.

L'Afrique ne peut construire sa souveraineté alimentaire si les terres qui la rendent possible deviennent progressivement des réserves foncières pour l'expansion urbaine ou des espaces de compensation pour les émissions produites ailleurs. Développer les villes et agir contre le changement climatique sont des impératifs. Mais ces objectifs ne doivent pas être poursuivis au prix de la disparition des terres agricoles ni des droits des communautés qui en vivent.

Préserver le foncier agricole n'est pas un frein au développement. C'est au contraire la condition d'un développement capable de concilier alimentation, justice sociale, résilience climatique et aménagement du territoire. Car une terre qui cesse de nourrir son peuple pour répondre à d'autres intérêts perd sa vocation première. Préserver cette vocation, c'est défendre bien plus qu'un patrimoine : c'est protéger la souveraineté alimentaire et le droit des Africains à décider de leur propre avenir.



Burry Tunkara, figure de l'organisation du Forum social mondial 2026 : « Nous voulons définir nos propres politiques »

Alors que la 17e édition du Forum social mondial se tient à Cotonou, au Bénin, Burry Tunkara, membre de la Convergence mondiale pour la lutte pour la terre, l'eau et les semences paysannes d'Afrique de l'Ouest, revient sur les objectifs portés par les organisations africaines à l'occasion de cette rencontre internationale. Dans une interview accordée au média allemand taz, elle explique la volonté des mouvements sociaux de faire entendre leurs revendications sur la terre, les ressources naturelles et la souveraineté alimentaire.



Pour Burry Tunkara, l'accueil du Forum social mondial en Afrique représente une opportunité pour les organisations de base du continent de porter leurs préoccupations dans les espaces internationaux. « Cette fois-ci, c'est au tour de l'Afrique », affirme-t-elle. Membre de l'Alliance mondiale pour la terre, l'eau et les semences – Afrique de l'Ouest, elle explique que cette organisation représente notamment des femmes, des jeunes et des agriculteurs qui souhaitent faire entendre leurs préoccupations. « Le Forum social mondial est une formidable opportunité de porter nos préoccupations et nos problèmes sur la scène internationale », déclare-t-elle.

Burry Tunkara indique suivre le Forum social mondial depuis 2023. Elle avait participé à l'édition organisée au Népal en 2024, où elle était intervenue lors de la cérémonie d'ouverture. À la suite de cette participation, elle explique que des organisations africaines ont commencé à plaider pour que le Forum soit organisé sur le continent. « Afin de représenter pleinement les organisations de base et les mouvements sociaux africains, nous avons commencé à plaider pour que le Forum social mondial se tienne en Afrique », explique-t-elle.

Selon elle, cette démarche vise à permettre aux organisations africaines de partager leurs expériences et leurs défis avec d'autres mouvements sociaux dans le monde.

Dans son intervention, Burry Tunkara met en avant les questions liées aux droits fonciers, à l'accès à la terre, à l'eau et aux semences. Elle estime que les populations directement concernées doivent être davantage associées aux discussions sur ces sujets. « Les droits fonciers sont généralement abordés dans un cadre feutré, sans la participation des populations locales », souligne-t-elle.

Elle explique également que l'Alliance mondiale cherche à inclure les communautés dont les voix sont moins entendues dans les débats publics.

Avant le Forum social mondial, trois caravanes ont été organisées à travers plusieurs pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest. Selon Burry Tunkara, ces initiatives avaient pour objectif de rencontrer les communautés locales et d'échanger

avec elles sur leurs préoccupations. « Tout au long du trajet, nous faisons halte dans les communautés pour discuter des droits des habitants, mais aussi pour les écouter », indique-t-elle.

Au-delà du Forum social mondial, Burry Tunkara présente l'Alliance mondiale comme un réseau regroupant plus de 300 organisations engagées sur les questions liées à la terre, à l'eau, aux semences et aux droits sociaux et économiques.

Elle estime que les politiques de développement doivent davantage prendre en compte les réalités des communautés locales. « Nous voulons définir nos propres politiques, notre propre pays. Nous voulons le respect et la souveraineté pour nos communautés et nos nations », affirme-t-elle.

Interrogée sur la notion de développement portée par les institutions internationales, elle explique que les mouvements sociaux africains lui donnent un sens différent. « Lorsque nous, en tant que communautés africaines, en tant que femmes, parlons de développement, nous entendons par là la promotion de la souveraineté sur nos terres et nos nations », précise-t-elle.

Pour Burry Tunkara, le Forum social mondial reste un espace où les mouvements sociaux peuvent échanger et construire des alliances autour de leurs revendications. « Un autre monde est possible si les gens sont conscients de leurs droits », conclut-elle.

